

NE JAMAIS S'ADRESSER AUX GUERISSEURS ET AUX MAGNETISEURS

Ce titre a été retenu pour illustrer les méfaits de la fréquentation des « guérisseurs ».

ARRIERE-PLAN

Madame A. K., 62 ans, est née en Afrique de l'Ouest dans une famille citadine dysfonctionnelle. Elle dit avoir eu une vie plus compliquée que la plupart des gens qu'elle connaît. Sa petite enfance est marquée par de très nombreux déménagements et la présence d'une grand-mère maternelle aux pratiques « médicales » peu claires.

Mme K. a été recueillie à la mort de sa mère par des membres de sa famille biologique puis a été adoptée par une merveilleuse famille parisienne. Chrétienne, baptisée, Mme K. prie beaucoup mais va peu à la messe. Son époux, africain élevé dans une famille chrétienne pratiquante, s'est lui aussi éloigné de l'Église. Le couple est heureux, bien qu'il n'ait jamais pu procréer. Ils ont adopté trois enfants africains, dont deux au caractère particulièrement difficile, dont ils ont dû se séparer. Leur troisième enfant a une vie familiale heureuse et leur apporte beaucoup de joie.

MOTIFS DE LA DEMANDE DE PRIERES D'EXORCISME

Les problèmes spirituels de Mme K. sont apparus en novembre 2011. Après avoir consulté un prêtre qui est rapidement venu prier avec elle, chez elle, en vain, Madame K. s'est tournée vers des magnétiseurs et des guérisseurs qui lui ont pris beaucoup d'argent pendant cinq ans. Son état n'a cessé d'empirer. Elle a quitté la Bretagne pour s'installer au Mans, près de sa famille parisienne. Mais sa situation est restée inchangée.

Madame K. demande l'aide du prêtre exorciste du diocèse car elle se sent persécutée, habitée par des énergies étrangères qui aspirent ses forces, perturbent son sommeil et sa vie quotidienne. Elle se sent manipulée dans son sommeil par une force qui voyage dans des zones obscures. Elle a des points douloureux sur le corps. Elle sent des énergies bouger dans son front, son cerveau, son plexus solaire et son bas-ventre.

Elle ne peut prier la Sainte Vierge Marie sans blasphémer, sans se sentir attaquée, battue. Elle ne peut approcher une bougie de prière sans que cette dernière grésille et que la flamme crépite follement. Son lit est grouillant. Son oreille droite émet souvent un sifflement strident, annonciateur d'attaques

nocturnes. Elle a des maux de tête, des saignements de nez, des douleurs à la nuque. Elle entend des voix quand elle dort, certaines proviennent de l'intérieur de son corps. Elle reçoit comme des crachats sur le corps, qui se transforment en boutons. Elle a comme un écran dans les yeux ; des images y défilent. La nuit, elle se sent insécurisée. Son visage est comme à découvert, peuplé de créatures d'un rouge vif ayant la forme d'un nez ou d'un crâne. Celles-ci lui rentrent dans le corps par le visage et la voûte plantaire. Elle a la sensation d'être comme une maison sans toit. Elle se sent captive de forces qui la retiennent dans un lieu obscur.

Sur le plan médical, Madame K. a eu un diabète qui s'est déclaré subitement en 2011 et un cancer du sein droit qui est apparu en quelques jours, en 2015 et que les médecins ont eu beaucoup de mal à diagnostiquer.

Son état émotionnel est déplorable.

Elle est reçue une première fois par le prêtre exorciste le 8 novembre 2016, pour un long entretien critique. Ce dernier, assisté d'un diacre, lui consacra, par la suite, une demi-douzaine de longues séances de prières d'exorcisme. Ce soutien continu, étalé sur six mois et la détermination de Mme K. à prier le Saint Rosaire au quotidien ont considérablement allégé ses souffrances. Certaines manifestations douloureuses ont disparu après la première session de prière.

DES MAUX AUX ORIGINES MULTIPLES

Mme K. se sent responsable d'une bonne partie de ses malheurs. Elle les attribue à :

des décisions importantes qui, pour ne pas avoir été mûrement réfléchies, ont eu un impact catastrophique sur sa vie ;

aux représailles d'une belle-famille avide de l'argent de son couple ;

à des actions occultes menées contre elle par des membres de sa famille d'origine, où les procès en sorcellerie sont fréquents.

Une famille biologique malfaisante

En effet, née de père inconnu et ayant été très tôt orpheline de mère, Mme K. n'avait personne pour la protéger dans une famille où les pratiques occultes étaient monnaie courante. Elle croit avoir été la proie de certains membres de sa famille, jaloux de ses excellentes prédispositions scolaires, dans un contexte où l'école était le véhicule privilégié de l'ascension sociale. En Afrique de

l'Ouest, il arrive que des orphelins soient utilisés à leur insu à des fins occultes par des membres de leur famille. Mme K. sent qu'ils l'ont notamment utilisée comme intermédiaire entre les morts et les vivants : dans sa petite enfance, des défunts se sont parfois présentés à elle en rêve, en lui disant : « va dire à X que nous voulons lui parler ». Une tante défunte, en particulier revient souvent dans ses rêves. Mme K. croit que ces personnes l'ont empêché de procréer.

Des choix aux conséquences catastrophiques

Pour qui concerne sa responsabilité personnelle, Mme K. pense avoir subi les conséquences de choix qu'elle a effectués, sans réflexion approfondie :

- elle a habité dix ans, un appartement brestois hanté, sans le savoir. Et y est restée quand elle a eu cette information. Elle a habité cet appartement, situé dans un immeuble presque vide, sans problème majeur, au début, puis, Mme K. a progressivement entendu des murmures, des voix d'un homme et d'enfants, qui lui ordonnaient de s'en aller ; senti des frôlements, vu des interrupteurs s'allumer et s'éteindre tout seuls ; senti des choses grouiller dans ses oreillers.

Elle a fini par partir quand ces menaces se sont faites fortes, explicites.

- Mme K. a adopté une petite Est-africaine très perturbée, déterminée à lui extorquer de l'argent et à rejeter la vie familiale qu'on lui offrait. Mme K. en a perdu la raison au bout de quelques années et a sévèrement battu cette enfant : Mme K. a eu des ennuis avec la justice et de graves troubles spirituels marqués par un rêve de démolition corporelle et d'invasion.

Les manifestations survenues dans l'appartement familial semblent avoir été déclenchées par les tensions croissantes entre cette enfant et Mme K. Elle avait, en effet, le sentiment qu'un être maléfique avait été introduit dans sa maison, par sa propre faute. Elle avait adopté par sentimentalisme une enfant qu'elle n'avait suffisamment observée. Elle s'est avérée incapable de faire face aux graves problèmes que cette enfant lui a posés et y a perdu son intégrité spirituelle.

Des envoûtements successifs

Mme K. est, par ailleurs, certaine d'avoir subi des envoûtements successifs :

Le ou les premier(s) a (ont) eu lieu dans sa famille d'origine : à l'âge de 5-6 ans, sa grand-mère maternelle l'a emmenée secrètement dans une chambre, lui a incisé légèrement la région du coccyx avec une lame de rasoir et y a soufflé une

mixture. Mme K. a souffert du bas-ventre toute sa vie et n'a jamais pu avoir d'enfant.

Le deuxième envoûtement aurait été pratiqué contre elle, en France, en 2011, par un de ses locataires indélicat, adepte du culte vaudou du Bénin. À la suite d'une dispute avec ce dernier, la vie de Mme K. a radicalement changé. Elle a commencé à sentir des reptations de gros serpents dans son lit et des créatures qui aspiraient ses énergies. Elle a vu, dans une sorte de brouillard, la nuit dans son sommeil, un homme ouest-africain lui dire : « je vais t'enterrer ». Elle s'est senti traînée quelque part, en Afrique de l'Ouest, chez un homme dont on scandait le nom. Puis, peu de jours après, une énergie est entrée dans son corps par la tête en plein jour. Cette entité habite encore Mme K. à ce jour.

Le troisième envoûtement proviendrait d'une « guérisseuse » de Saint-Brieuc à laquelle Mme K. s'est adressée pour échapper à l'envoûtement du locataire vaudou. Celle-ci aurait envoyé à Mme K. deux grosses malédictions car cette dernière a contesté le montant de la somme qui lui était demandée en échange de soins :

Dans un premier temps, Mme K. a senti qu'on l'étranglait dans sa maison, en plein jour ; puis, dans un rêve très vif, Mme K. a vu un chat mort, un pigeon mort et une écharpe noire sur elle. Elle avait la sensation d'errer dans un endroit indéfinissable. Elle a une lourdeur permanente dans la nuque.

Quelques jours avant l'apparition d'un cancer au sein droit, Mme K. s'est réveillée brusquement et a aperçu très fugacement comme un vol d'hirondelle échappé de son aisselle droite.

Enfin, Mme K. sait que certains membres de sa belle-famille qui ont raté leur vie lui en veulent de ne pas bénéficier des ressources financières de son mari et de son couple, comme il est de coutume en Afrique de l'Ouest. Dans un contexte de pénurie financière, ces ressources sont un enjeu vital. Or, sa retraite venue, M. K., fonctionnaire international, a décidé de rejoindre son épouse en France au lieu de rentrer dans son pays d'origine, privant ainsi sa famille d'un précieux soutien financier.

Il importe, pour terminer, de signaler, de préciser que la fille de Mme K. âgée de 11 ans et son époux semblent touchés par ces actions occultes à des degrés divers.

EFFETS DES SEANCES DE PRIERE

Mme K. a bénéficié d'une demi-douzaine de longues séances de prière d'exorcisme, à raison d'une par mois environ, qui ont produit de nombreux bienfaits. Au cours de ces séances, elle se sentait très oppressée par une force qu'elle tentait de délier. Elle avait beaucoup de mal à respirer, poussait des cris, parfois. Elle en ressortait vidée, épuisée, hagarde, soulagée de quelque chose de lourd.

Les bienfaits de ces séances se sont échelonnés dans le temps. Les effets les plus marquants sont :

- La sensation d'avoir été libérée d'un poids immense et d'être libre ; d'être protégée par un membre aimant d'une communauté chrétienne ; une sensation d'allégresse ; l'impression d'être comme une maison dotée d'un toit et non plus une maison ouverte à tous les vents.
- La sensation d'être débarrassée de très nombreuses bestioles qui se sont échappées de son crâne d'un seul coup.
- La sensation d'une réinstallation partielle de ces manifestations.
- La possibilité de prier à nouveau la Sainte Vierge sans subir d'attaques ; une forte atténuation des blasphèmes.
- Un retour bienfaisant à l'Église, le mercredi et le dimanche.
- L'inscription de sa fille au catéchisme. Cette dernière a enfin été baptisée à la plus grande joie de ses parents.
- Le retour d'une sensation de propreté qui l'avait quittée.
- La disparition des voix qu'elle entendait.
- La joie et la gratitude d'être en vie ; une plus grande résistance psychologique à l'adversité ; la certitude d'être sur la bonne voie.
- La certitude d'être définitivement libérée de ces entités, un jour, grâce à la prière quasi quotidienne du Rosaire.
- Une immense gratitude à l'égard du prêtre exorciste et du diacre qui l'a aidé à secourir Mme K.

Mme K. continue, en effet, de subir les attaques d'entités qui lui rentrent par le nez, les yeux et la plante des pieds, la nuit. Sa fontanelle est encombrée et grouillante. Ses yeux sont chargés d'électricité. Elle se sent toujours habitée par une énergie étrangère. Elle a la sensation que seuls son visage et ses pieds, et non plus son corps tout entier, sont à ciel ouvert. Mais, contrairement à une

époque où tout semblait pouvoir fondre sur elle dans son sommeil, Mme K. ne se sent plus attaquée que par un seul type d'entités au crâne et au nez rouges.

Madame K, continue son combat spirituel avec la prière du Rosaire. Elle croit fermement que le Saint Rosaire la sauvera car ses troubles s'atténuent notablement quand elle le prie régulièrement.